



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2024

Département : INDRE-ET-LOIRE

Poste : Enseignant spécialisé : 50% devant élèves dans un établissement médico-éducatif et 50% dans une unité externalisée dans un collège **F/H**

Référence: 037-ENS-005

Lieu d'exercice :

0370964X- Institut thérapeutique éducatif et pédagogique La Hucherolle La Hucherolle à Bléré- Rue de Gimont 37150 Bléré

Effectif de l'école : 20 - Nombre de classes : 2

Projet d'école :

Le Dispositif de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (DITEP) La Hucherolle est géré par l'association "Enfance et Pluriel". L'unité d'enseignement externalisée d'appui à la scolarisation est située au sein du collège du Réflessoir à Bléré (3 rue du Réflessoir à Bléré). Elle accueille des élèves de 11 à 15 ans qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles perturbent la socialisation et l'accès aux apprentissages. Le projet global de l'élève repose sur un accompagnement éducatif, médical et pédagogique, dans le cadre de l'accompagnement proposé par le Dispositif de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (DITEP).

L'association Comité d'Etudes, d'éducation et de soins auprès des personnes polyhandicapées (CESAP) gère l'établissement médico-éducatif du Château de Launay à Reugny qui accueille 60 personnes polyhandicapées. L'unité d'Enseignement (U.E) met en œuvre tout dispositif d'enseignement visant à la réalisation des projets personnalisés de scolarisation (P.P.S) des élèves en situation de handicap, dans le cadre de l'accompagnement proposé par l'établissement.

Missions:

Au sein de l'unité d'enseignement externalisée au collège de Bléré et de l'unité polyhandicap de l'établissement médico-éducatif du Château de Launay à Reugny (37380), les missions d'enseignant s'exercent dans le cadre du référentiel de compétences (BO 2017). Elles relèvent du cadre des unités d'enseignement externalisées, de missions d'enseignement et d'appui conseil auprès des équipes pédagogiques et des partenaires.

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Connaître les enjeux éthiques et sociétaux de l'éducation inclusive. - Participer, en collaboration avec l'équipe pluri-professionnelle du dispositif, à l'élaboration, dans le cadre du parcours de formation de l'élève, d'un projet individualisé de scolarisation répondant, aux besoins pédagogiques et éducatifs de chaque élève. - Être en capacité d'analyser les obstacles rencontrés par l'élève dans le cadre des situations d'enseignement/apprentissage. - Penser et mettre en œuvre la mise en accessibilité des situations d'enseignement/apprentissage - Avoir une connaissance des divers parcours de scolarisation inclusive - Connaître et promouvoir les principes de la scolarisation inclusive - Faire preuve d'une capacité d'écoute, d'échange et d'adaptation permettant un travail en partenariat avec une équipe pluri-professionnelle

Titre(s) et certification(s) exigé(s) :

CAPPEI

Contact :

Pour toute question sur le processus de candidature (certification exigée, modalités d'entretien etc...) : ce.dpe37@ac-orleans-tours.fr

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : sylvie.delafont@ac-orleans-tours.fr , Téléphone : 02 47 60 77 10

Informations complémentaires :

Conformément aux lignes directrices de gestion ministérielles en date du 25 octobre 2021 :

1. Si vous êtes retenu(e) sur un des vœux formulés dans le cadre du mouvement "poste à profil" (POP), votre participation au mouvement interdépartemental sera, le cas échéant, automatiquement annulée.

2. L'enseignant(e) muté(e) sur un poste dans le cadre du mouvement sur postes à profil relève, à compter de son affectation, du département obtenu. La durée minimale d'occupation d'un poste obtenu par le mouvement sur postes à profil est de trois ans.